



LIGUE MIDI-PYRÉNÉES

Toulouse le 22 Septembre 2009

Objet : **Formations AFA et DAF**

Bonjour,

Les **Formations AFA (Attestation Fédéral d'Assistant)** et **DAF (Diplôme d'Animateur Fédéral)** se feront au niveau des départements.

Si vous êtes intéressés par ses formations, nous vous invitons à contacter sans tarder votre **Comité Départemental Karaté** :

- **09 - Ariège** - 05 61 68 03 30
- **12 - Aveyron** – 05 81 19 70 00
- **31 – Haute-Garonne** - 06 79 33 21 04
- **32 - Gers** – 05 62 58 22 98
- **46 - Lot** – 06 23 17 27 63
- **65 - Hautes-Pyrénées** – 06 17 51 90 85
- **81 – Tarn** – 06 09 74 62 00
- **82 - Tarn et Garonne** – 05 63 63 87 12

Suivant le nombre de candidatures un calendrier sera établi et nous vous le transmettrons dans les plus brefs délais.

N'attendez pas pour envoyer votre candidature car les calendriers sont serrés.

Le coût de la formation est de 30 € pour l'A.F.A et 100 € pour le D.A.F.

Pré-requis :

A.F.A.

- Etre âgé de 14 ans minimum,
- Etre 1er Kyu Minimum,
- Avoir la licence de l'année en cours.

D.A.F.

- Etre âgé de 18 ans minimum,
- Etre 1er Dan minimum,
- Avoir la licence de l'année en cours,
- Posséder un diplôme de secouriste.

Le D.A.F. sera validé lorsque le Candidat aura satisfait aux 3 conditions suivantes :

- Avoir satisfait à l'épreuve de prestation pédagogique,
- Avoir effectué 2 stages dirigés par des Experts Fédéraux,
- Avoir fait 3 participations associatives.

Veillez retourner le plus rapidement possible la fiche d'inscription accompagnée des pièces à fournir et du paiement à votre Comité Départemental.

Christian GANOT
Responsable de l'Ecole des Cadres
Ligue Midi-Pyrénées Karaté
06.87.39.15.56

Pièces à fournir pour le D.A.F. :

- Fiche d'inscription dûment remplie avec photo d'identité,
- Photocopie de la pièce d'identité,
- Photocopie de la page de GARDE du passeport,
- Photocopie de la page des GRADES,
- Photocopie de la licence de cette saison,
- Photocopie du diplôme A.F.P.S.,
- Un chèque de 100 € à l'ordre de la Ligue Midi-Pyrénées de Karaté.

Pièces à fournir pour l'A.F.A. :

- Fiche d'inscription dûment remplie avec photo d'identité,
- Photocopie de la pièce d'identité,
- Photocopie de la page de GARDE du passeport,
- Photocopie de la page des GRADES (1er KYU minimum),
- Photocopie de la licence de cette saison,
- Chèque de 30 € à l'ordre de la Ligue Midi-Pyrénées de Karaté.